Introduction

Les migrations internationales sont le reflet du monde, écrit Aristide Zolberg. Elles sont le pouls ainsi que le cœur d'un monde interdépendant. Elles résultent de dynamiques de structures politiques et économiques, en même temps qu'elles suscitent des circulations matérielles et immatérielles, des restructurations des sociétés d'accueil et de départ, et une reconfiguration des appartenances nationales et familiales au sein et pardelà les États.

Le nombre de migrants dans le monde a triplé en quarante ans, il est estimé à 3,5 % de la population mondiale. Le phénomène migratoire international, défini par la mobilité volontaire ou forcée de populations d'un pays à un autre (à la différence de la migration interne), n'est certes pas nouveau en soi et ne date pas du xx1e siècle. Il s'accompagne d'un imaginaire qui perdure à travers le temps : l'étrange étranger ne cesse de fasciner en même temps qu'il inspire la peur, entre accueil et rejet. Il a toujours été sujet de légendes et de rumeurs. La nouveauté se situe dans la nature des flux migratoires qui a changé aussi bien par son ampleur que par la diversité même des catégories de migrants (étudiants, expatriés, réfugiés, demandeurs d'asile, clandestins, travailleurs transfrontaliers, saisonniers, binationaux...). En réaction à ces flux et en fonction des changements d'attitude des pays d'accueil au gré des fluctuations de l'économie, les notions de « seuil de tolérance » et de « risque migratoire » font alors

leur apparition. Tous les spécialistes s'accordent aujourd'hui sur le fait que les migrations internationales se sont socialement et géographiquement diversifiées. Le migrant est toujours à la recherche d'un monde meilleur et représente le plus souvent une des figures du dominé, mais plus qu'hier, pour échapper à son destin, il a à sa disposition un choix plus large de stratégies, de destinations possibles, de modes de relation au pays d'accueil comme au pays d'origine. Les trajectoires, les motifs et les effets de ces migrations sont complexes et multiples : ils sont d'ordre économique, politique, éducationnel, climatique, familial, ethnique ou religieux. Ces flux sont constitués d'hommes et de femmes, à égale proportion, et d'enfants dont parmi eux de plus en plus de mineurs isolés. Ils touchent toutes les classes sociales et d'âge dans de nombreux pays.

La dimension quantitative et l'évolution qualitative des flux migratoires confèrent aujourd'hui à cette question une place importante dans l'agenda international. Elles aboutissent à un record en 2015 avec plus de 60 millions de personnes victimes de « migrations forcées », selon le compte et le terme du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Cette situation est prétexte à brouiller les notions, essentiellement entre celle de migrant et celle de réfugié. Le migrant est une personne qui quitte un pays pour s'installer dans un autre. Il se définit principalement en termes sociologiques dont l'analyse évolue en fonction du contexte et des caractéristiques quantitatives et qualitatives. Le réfugié est une personne persécutée dans son pays « pour sa race, sa religion, sa nationalité, ses opinions ou son appartenance à un groupe social et cherchant la protection d'un pays sûr ». C'est un statut juridique évoluant en

fonction de la jurisprudence internationale et des compléments à la convention de Genève de 1951 l'ayant créé. Une des difficultés de l'appréhension du statut juridique de réfugié est sa saisie dans le temps. Si l'immigré l'est de moins en moins, socialement, au fil de son intégration, le réfugié l'est quant à lui juridiquement avant même d'en obtenir le statut officiel. Toute personne fuyant des persécutions dans son pays est un réfugié en puissance. Le pays d'accueil lui doit protection dès qu'il y pose le pied. Entré légalement ou pas, il n'est plus un simple migrant. Ainsi, tout réfugié est un migrant, mais tout migrant n'est pas un réfugié.

Dans ce contexte, la Méditerranée représente un espace singulier et caractéristique des nouvelles configurations migratoires et de la difficulté à les analyser. C'est d'abord un espace où se mêlent, pour une même population, sur un même bateau, quelquefois en une même personne, le migrant et le réfugié. Elle se voit traversée aujourd'hui par une population persécutée par la guerre et qui représente le tiers des réfugiés dans le monde. Selon l'Organisation internationale des migrations, 20 000 d'entre eux sont morts en mer Méditerranée depuis 2014. Les réponses hésitantes à cette tragédie semblent inopérantes. La politique de quotas de l'Union européenne relève d'une solidarité tardive et pusillanime, avec un accueil misérable et un contrôle aux frontières renforcé dès 2015, notamment par la création de hotspots (lieux de contrôle, d'identification et d'enregistrement des arrivants). La propagation d'une logique du soupçon qui inverse l'ordre juridique - le réfugié est un migrant en puissance - débouche sur une mise à distance des personnes en besoin de protection par

les dispositifs de contrôle et de criblage de l'immigration dans le pays dit « d'accueil » et dans le pays d'origine ainsi que par un examen très sélectif du statut de réfugié. Cette logique est favorisée par le contexte actuel de lutte contre le terrorisme qui contrecarre les élans de compassion que la rencontre de mondes engendre.

La question migratoire est évidemment commune à toutes les sciences sociales, mais l'approche sociologique se révèle primordiale pour comprendre son fonctionnement, ses transformations comme ses mécanismes. Le regard sociologique, porté au-delà de l'espace national, est particulièrement utile à la compréhension des liens d'appartenance et du poids des logiques migratoires dans la structuration des rapports sociaux de classes, de sexe, de générations. Il met en évidence des circulations matérielles et immatérielles entre les pays (transferts financiers, de biens, d'idées, de savoirs et de savoir-faire) qui ne sont pas sans effets sociaux profonds sur la société d'accueil comme dans la société d'origine. Il permet de révéler des situations de domination sociale, de violences physiques ou symboliques, auxquelles les migrants doivent faire face en développant des stratégies de contournement et de résistance.

Le regard sociologique est aussi utile à l'analyse de l'évolution du principe de souveraineté des États. Interroger l'État-nation à partir des migrations permet en effet de considérer l'étendue de son action au-delà de ses frontières géographiques. Cela dans un contexte où l'exercice du pouvoir politique et les modalités d'action du contrôle étatique des frontières se sont profondément transformés depuis la fin des années 1990, croisant des enjeux de souveraineté d'État et de régionalisation à des logiques de

marché. On assiste à des processus d'externalisation du contrôle depuis les pays de départ, à une privatisation et à une technicisation de la surveillance des frontières et à la multiplication d'accords politicojuridiques binationaux et multilatéraux. Dans ce contexte, les flux migratoires du Sud vers le Nord constituent un enjeu sécuritaire autant que démographique et économique, et des organisations intergouvernementales (OCDE, Unesco, Eurostat, OIM, OIT, ONU) réfléchissent à de nouveaux critères statistiques afin d'évaluer « le risque migratoire ». Politiques migratoires, politiques sécuritaires et politiques d'asile tendent à se confondre. Quel profil du bon candidat à l'émigration se dégage de la sélectivité administrative depuis le pays de départ ? Quelles inégalités d'accès à l'espace régional, par exemple européen, les politiques migratoires actuelles produisent-elles? Le monde contemporain se trouve en outre devant un immense déficit d'institutions juridiques internationales ou transnationales qui auraient le pouvoir d'imposer de réelles régulations collectives et de réelles protections sociales à l'échelle mondiale. Les déboutés du droit d'asile, de plus en plus nombreux, formeraient-ils désormais une nouvelle catégorie d'apatrides ?

La sociologie permet en outre de saisir le phénomène dans ses formes nouvelles comme celles des migrations pendulaires. Quel type de relations sociales un mode de vie pendulaire sur deux ou plusieurs pays produit-il? Quels changements entraînet-il dans les rapports sociaux de sexe et de générations? Si les migrations saisonnières ont toujours existé, il ne s'agit plus seulement d'ouvriers agricoles, mais d'individus qui vivent, seuls ou en famille,

entre deux pays dont ils ne savent plus forcément lequel des deux est le « leur ».

On y trouve ainsi des outils féconds à l'analyse de la spatialisation de l'expérience sociale dans la migration.

Un courant de recherche né au début des années 1990 propose un renversement de perspective qui consiste à traiter un groupe, celui des migrants étrangers, jusque-là considéré comme dominé dans l'espace urbain, comme dominant dans l'espace transnational. Le migrant – qu'il appartienne à l'élite intellectuelle ou économique, qu'il soit ouvrier, travailleur saisonnier, petit commerçant, jeune mineur clandestin ou mère de famille - déploie des stratégies de mobilité sociale. Une série de questions se pose alors : les mobilités sociales en migration se construisent-elles différemment selon la classe sociale du migrant, selon qu'il est cadre, étudiant, ouvrier ou commerçant, selon son statut, diplômé ou non, légal ou illégal, ou selon son pays d'origine? Quelles relations ces positions sociales différenciées rendent-elles possibles? De quelles manières la promotion ou au contraire le déclassement social se traduisent-ils dans la migration? Ou encore, quelles nouvelles précarisations sociales les migrations de travailleurs temporaires engendrent-elles et pérennisent-elles ?

Le sens des flux connaît aussi une inflexion significative. Longtemps, les lignes de division Nord-Sud (pays développés, pays en développement) sont restées prépondérantes dans un cadre d'analyse dominant qui insistait sur les facteurs structurels de la mobilité (push and pull factors). L'attention est restée focalisée sur la migration des pays en développement (le Sud) vers les pays développés (le Nord). Or les

chiffres sont clairs et déconstruisent des idées reçues. D'une part, les mobilités se produisent principalement entre les pays situés dans une même région du monde. Le flux migratoire entre deux pays est d'autant plus important que l'écart de revenu moyen est élevé entre les deux. L'Europe a ainsi la plus grande part de migration intrarégionale, suivie de l'Afrique subsaharienne. D'autre part, la migration Sud-Nord est moins importante actuellement que la migration Sud-Sud. En 2017, les Nations unies recensent 97 millions de migrants qui se déplacent du Sud vers le Sud, 89 millions du Sud vers le Nord, 57 millions du Nord vers le Nord et 14 millions du Nord vers le Sud. Les flux Sud-Sud se recomposent à la faveur de l'apparition de puissances économiques mondiales qui ont le projet d'améliorer la connexion de réseaux, à l'instar de l'Inde et de la Chine (nouvelles routes de la soie), mais aussi des Émirats arabes unis qui attirent de plus en plus de jeunes migrants qualifiés ou non. On constate une diversification des flux et reflux Sud-Sud entre pays riches et moins riches. Ainsi, des entrepreneurs ou ouvriers du bâtiment chinois se rendent dans les pays d'Afrique et inversement des commerçants ou étudiants africains vont en Asie, quand des cadres et techniciens du Maghreb s'expatrient un temps aux Émirats. En outre, on assiste à un retour significatif de diplômés du Sud partis en Europe ou en Amérique du Nord pour leurs études.

Les crises socio-économiques, politiques ou sanitaires dessinent elles aussi de nouvelles tendances et des changements de comportement. Quand les têtes de pont de réseaux (parents et amis pionniers dans la migration) n'ont plus les ressources économiques et symboliques suffisantes pour aider les nouveaux

arrivants dans le pays de destination, les obligations morales envers ces derniers s'affaiblissent, voire disparaissent... Ainsi, en 2011, après la crise financière de 2008, les soldes migratoires jusque-là dynamiques de certains pays ont baissé jusqu'à devenir négatifs, comme en Espagne. En situation de crise économique, des destinations vers des pays plus pauvres, parfois anciens pays colonisés, (re)deviennent attractives pour les classes moyennes de certains pays industrialisés qui ne voient plus de perspectives dans leur propre pays. En 2020, la pandémie et sa gestion politique et sociale ont également causé de grandes difficultés économiques, des tensions sociopolitiques et de nouvelles formes de précarité, en particulier pour les migrants. Des observatoires de recherche, à l'instar de « Fils d'actualité Covid-19-Migrations », montrent que des routes migratoires subitement fermées produisent des situations inédites de blocage et de détresse, avec l'impossibilité parmi les migrants pauvres d'un recours à l'emploi dans le secteur formel ou informel et d'un accompagnement social et administratif.

Ce livre est l'occasion de faire le point sur ce que le renouvellement des approches permet de comprendre aujourd'hui du « phénomène migratoire ». Le but n'est pas tant de dresser un état exhaustif de la recherche dans le vaste champ des études migratoires, ni même de choisir entre les principales familles de pensée de la discipline, que de dégager quelques-uns des principes de synthèse les plus importants en sociologie des migrations. La démarche proposée ici est de rapprocher la sociologie des migrations de la sociologie de l'immigration, de mettre en dialogue deux courants de recherche

Presses Universitaires de France

souvent étanches que sont la sociologie de l'intégration et la sociologie des migrations internationales, cette dernière ayant été renouvelée par une sociologie des migrations transnationales.